

Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

GRAPHIT 33
Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Contre les charges électrostatiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe BV
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Smedsgatan 3-5 LT4, PL62, 08101 LOJO	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique:	Liquide inflammable, catégorie 2 Liquide et vapeurs très inflammables. Le classement est basé sur méthode de calcul.
Santé:	Irritation oculaire, catégorie 2 Provoque une sévère irritation des yeux. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., catégorie 3 Peut provoquer somnolence ou vertiges. Le classement est basé sur méthode de calcul.
Environnement:	Non-classifié Le classement est basé sur méthode de calcul.
Autres dangers :	Aucun(e)
Autres dangers :	Non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Indicateur du produit:	Contient: propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol
Pictogramme(s) de danger:	 
Mention d'avertissement:	Danger
Mention(s) de danger:	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseil(s) de prudence:	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P337/313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P370/378 : En cas d'incendie: utiliser ? pour l'extinction. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.
Informations additionnelles sur les dangers:	Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	60-100	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	B
Graphite	01-2119486977-12	7782-42-5		5-10	-	-	G

Explication des notes

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) du règlement REACH n° 1907/2006

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Contact avec la peau :	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Légèrement irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.



Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges de vapeur/air explosifs
Forme des produits de décomposition dangereux
CO,CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
L'équipement devra être mis à la terre
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Contre les charges électrostatiques

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	67-63-0	VME	200 ppm
		VLE	400 ppm
Graphite	7782-42-5	VME	2 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	67-63-0	VME	200 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	67-63-0	VME	-
		VLE	980 mg/m3
Graphite	7782-42-5	VME	0.08 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition



Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

Procédures d'ordre technique

:

Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Protection individuelle :

Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

La bonne pratique d'utilisation du produit consiste à porter des gants et à assurer une ventilation suffisante

Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.

Inhalation :

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire recommandée:

Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)

la peau et les mains :

Porter des gants

Gants recommandés:

Nitrile

les yeux :

Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : état physique :	Liquide.
couleur :	Noir.
odeur :	Solvant.
pH :	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	82 °C
Point d'éclair :	11 °C (en vase clos)
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	12 %
limite inférieure :	2 %
Pression de vapeur :	4 kPa (@ 20°C).
Densité relative :	0.84 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	>400 °C
Viscosité :	Non connu.

9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils 617.4 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Provoque une sévère irritation des yeux.
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	Dans le cas de très fortes concentrations, les vapeurs peuvent être irritantes, avec effet sur le système nerveux
Contact avec la peau :	Un contact prolongé avec la peau provoquera un dégraissement de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux

Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	67-63-0	LD50 oral rat	5840 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 25000 mg/l
		LD50 derm.rabit	13900 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Non-classifié

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	67-63-0	IC50 algues	1000 mg/l
		LC50 poisson	9640 mg/l
		EC50 daphnie	9714 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

Réglementations nationales : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1219

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 3
ADR/RID - Code de classification: F1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non
IMDG - Polluant marine: No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

ADR/RID - Code tunnel:	(D/E)
IMDG - Ems:	F-E, S-D
IATA/ICAO - PAX:	353
IATA/ICAO - CAO	364

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnel: rubrique:	603: Alcools, polyalcools et leurs esters nitriques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:

- : -

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition
VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)
COV = composés organiques volatils
PBT = persistant bioaccumulatif toxique
vPvB = very persistant very bioaccumulatif

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun

Nom du produit :	GRAPHIT 33	Date de création/révision :	29.09.20 Version : 4.1
Ref.Nr.:	BDS000853_2_20200929 (FR)	Remplace :	BDS000853_20170629

de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.